

REGLEMENT DU TOURNOI



1/ Introduction

Les joueurs souhaitant participer aux tournois HearthStone organisés par POKERSPHERE, doivent avoir un compte Battle Net avec le jeu officiel à jour.

Ce tournoi est ouvert à toute personne physique majeure ou accompagné d'un responsable légal. Les inscriptions s'effectueront uniquement sur le site www.poker-sphere.fr.

Lors d'un tournoi **Hearthstone**, comme n'importe quel autre tournoi sportif ou d'eSport, il existe des imprévus en dehors du jeu, des problèmes techniques ou d'organisation qui nécessiteront des ajustements : c'est le rôle du directeur du tournoi et de ses assistants. Ils seront nommés et présentés aux joueurs en début de compétition, auront à charge le bon déroulement de l'événement. Ceux-ci se réservent le droit de sanctionner toute action nuisant selon eux au bon déroulement du tournoi ou au confort de ses participants. Ils se basent pour se faire sur leur propre jugement en utilisant le bon sens et la justice comme critères prioritaires de leurs décisions. Pour respecter ces critères, certaines circonstances particulières peuvent parfois imposer aux responsables de prendre une décision allant à l'encontre des règles écrites dans ce document. Les décisions du directeur de tournoi sont définitives et sans appel.

2/ Déroulement du tournoi

Le tournoi se basera sur le format « **Conquest** » avec des matchs joués en BO3 (Best of 3 – meilleur des 3 manches) et comportera deux phases : une première phase qualificative suivie d'une deuxième phase éliminatoire.

Les deux derniers joueurs disputeront la Grande Finale en BO5.

Au début du tournoi, les joueurs choisissent 3 héros différents et les enregistrent auprès du directeur de tournoi. Les joueurs pourront ajuster leur deck entre chaque match (en non entre chaque manche du même match) mais ne pourront pas changer de héros pendant le tournoi.

Lorsqu'un joueur remporte une partie, il doit obligatoirement changer de héros . Si vous perdez une partie, vous êtes libre de jouer la suivante avec le Héros de votre choix. 2 minutes de pause seront accordées entre chaque partie. 5 minutes de pause seront accordées entre chaque match. Tout bug ou problème devra être relaté au directeur du tournoi afin de régler celui-ci au plus vite.

2.1/ Phase qualificative

Le système de ronde suisse sera utilisé, permettant ainsi à chaque joueur de jouer un maximum de match. La ronde suisse est assez simple, il s'agit de faire s'affronter uniquement des joueurs qui ont le même nombre de victoires depuis le début du tournoi. Dans ce système, aucun joueur n'est jamais éliminé, chaque joueur joue le même nombre de rencontres contre des joueurs qui ont approximativement les mêmes résultats.

Par exemple lors de la troisième ronde, les joueurs qui ont remporté leur deux premiers matchs vont s'affronter entre eux, les joueurs qui ont perdu un match et gagné l'autre se rencontrent et enfin ceux

qui sont à 2 défaites s'affrontent également. Au fil des rondes, les matchs se succèdent et un classement voit le jour jusqu'à que le nombre de tours prédéfinis soient atteints.

Le nombre de tours des phases qualificatives en ronde suisse dépendra de la quantité de joueurs présents au début du tournoi et sera annoncé en début de compétition par le directeur de tournoi.

Une victoire rapporte 2 points, un match nul (voir ci-dessous) 1 point et une défaite 0 point.

Suivant le nombre de joueurs, une limite de temps par match pourrait être fixée par le directeur de tournoi. A l'issue de celle-ci, chaque joueur disposera 2 tours de jeu. Le match sera stoppé un fois les 4 derniers tours joués. Dans le cas où les joueurs auraient gagné une manche chacun, un match nul sera déclaré.

2.2/ Phase éliminatoire

A l'issue des phases qualificatives, les 4 ou 8 meilleurs joueurs du classement seront sélectionnés. Un arbre à élimination directe sera établi. Dans le cas, où 8 joueurs sont qualifiés, le joueur 1^{er} au classement jouera contre le 8^{ème}, le 2^{ème} contre le septième, etc... et seront donc organisés : quarts de finale, demi-finales et finale.

Le nombre de qualifiés pour les phases finales dépendra de la quantité de joueurs présents au début du tournoi et sera annoncé en début de compétition par le directeur de tournoi.

Toute personne absente lors d'un appel pour un match sera déclarée forfait, et perdra ce match. Une absence à plus d'un match entraîne une exclusion définitive du tournoi.

3/ Dotations

Il est possible suivant la générosité de nos partenaires qu'une dotation soit offerte aux meilleurs joueurs. Celle-ci sera annoncée et détaillée pour chaque tournoi.

Il ne sera mis en jeu que la stricte quantité des dotations énoncées. En aucun cas, le gagnant ne pourra obtenir la valeur en espèces de la dotation attribuée ou échanger sa dotation contre un service, un gain en nature de même valeur ou de valeur différente. Toutefois, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté et si les circonstances l'exigent, l'organisateur, en accord avec ses partenaires, se réserve le droit d'attribuer au gagnant une dotation de valeur équivalente et de caractéristiques proches.

4/ Informations générales

4.1. Les participants pourront obtenir des renseignements complémentaires en par l'envoi d'un mail à l'adresse contact@poker-sphere.fr.

4.2. Tout participant autorise l'organisateur à procéder à toute vérification concernant son identité et sa date de naissance.

4.3. Les participants au tournoi ainsi que les gagnants, donnent leur autorisation à l'organisateur pour communiquer sur leurs noms, prénoms et/ou images sur les supports suivants (émissions télévisées, actions publi-promotionnelles, reportages, presse, photos, site internet, ...) sans

restriction ni réserve et sans que cela leur confère un droit à rémunération ou un avantage quelconque.

4.4. L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté, il était amené à annuler, écarter, prolonger, reporter ou modifier les conditions de participation au tournoi ou de détermination des participants / sélectionnés / gagnants dès le début du tournoi ou en cours de tournoi...). L'organisateur ne saurait être tenu responsable d'un quelconque incident relatif aux perturbations téléphoniques et/ou de réseau, au maniement de l'Internet, aux coupures de courant empêchant un participant de participer au tournoi.

4.5. Les participants au tournoi ainsi que les gagnants de ce dernier s'engagent à adopter, lors des événements auxquels ils participent, un discours et un comportement exemplaire afin de ne pas nuire à l'image de l'organisateur PokerSphere et ses partenaires.

4.6. Toute participation au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Toute fraude/triche ou tentative de fraude/triche, manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de fausser le déroulement des sélections, ou le non-respect du présent règlement, ou toute intention malveillante de perturber le déroulement du tournoi, pourra donner lieu à l'éviction de son auteur, L'organisateur se réservant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

4.7. L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter toute modification au présent règlement, à tout moment, sans préavis, ni obligation de motiver sa décision et sans que leur responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Dans l'hypothèse de modifications, celles-ci feraient alors l'objet d'une information et d'une publication sur le site Internet www.poker-sphere.fr. Le participant est réputé avoir accepté ces modifications du simple fait de sa participation à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification.

4.8. Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation ou réclamation relative au tournoi sera de la compétence exclusive des tribunaux de Bordeaux.

4.9. Ce présent règlement complet est disponible et accessible sur le site www.poker-sphere.fr.

4.10. Les coordonnées des participants sont utilisées par l'organisation à des fins de gestion du Challenge. Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/78, les participants disposent d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification ou même de radiation des informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite envoyée à : POKERSPHERE, 107 cours Balguerie Stuttenberg, 33000 Bordeaux.